

## Tarif de la semaine Semlaté 2020

Le tarif est donné en euros par personne et comprend :

- l'hébergement en pension complète du dimanche 16 août (dîner) au samedi 22 août 2020 (petit déjeuner),
- le linge de toilette,
- l'accès aux installations sportives : piscine, terrain de volley, tennis, pétanque.....
- les ateliers, le cours 101 après inscription,
- les clubs enfants et adolescents à partir de 6 ans,
- les soirées.

tarif en euros par personne en chambre double ou triple		
	avant le 10/05/20	après le 10/05/20
adultes (plus de 18 ans)	560 €	590 €
enfants de 12 à 18 ans	470 €	490 €
enfants de 6 à 11 ans	440 €	460 €
enfants de 3 à 5 ans	240 €	260 €

Enfants de moins de 3 ans : Gratuit

Supplément chambre individuelle : 120 euros, dans la limite des chambres disponibles.

**Adhésion obligatoire : 10 euros par personne.**

L'adhésion à l'association entraîne l'engagement au respect des statuts et du règlement intérieur de celle-ci.

### Modalités de paiement

Le tableau ci-dessous détaille les différents tarifs avec adhésion et acomptes qui varient selon la date d'inscription.

	inscr. au 10/05	tarif en euros avec adhésion	acompte à l'inscription 50% avec l'adhésion	Acompte au 15 mai 2020	solde au 15 juillet 2020	nombre de chèques
adultes plus de 18 ans	avant	570 €	285 €	145€	140€	3
	après	600 €	300 €	150€	150 €	3
enfants de 12 à 18 ans	avant	480 €	240 €	120€	120€	3
	après	500 €	250 €	130€	120 €	3
enfants de 6 à 11 ans	avant	450 €	225 €	115€	110 €	3
	après	470 €	235 €	125€	110 €	3
enfants de 3 à 5 ans	avant	250 €	125 €	125€	x	2
	après	270 €	135 €	135€	x	2
enfants moins de 3 ans		10 € (adhésion)	10€	x	x	1

- Vous pouvez payer la totalité en un seul versement. **Si vous souhaitez faire un virement de la totalité du séjour, contactez-nous.**
- Si vous choisissez le paiement en plusieurs fois, veuillez envoyer tous vos chèques en même temps à l'ordre de « SEMLATE » (adresse sur le formulaire d'inscription), après les avoir datés du jour de l'inscription.
- Si vous inscrivez plusieurs personnes regroupez de préférence leurs versements.
- Si vous êtes intervenants, merci de dissocier l'adhésion du prix du séjour et d'établir 2 chèques : l'un du montant du séjour et l'autre du montant de votre adhésion à l'association (de 10€)